

PONTS ROULANTS ET TECHNIQUES D'ÉLINGAGE

Préparation à l'autorisation de conduite selon la R423 de la CNAMTS

Possibilité
stage
INTRA

Objectifs

- Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à l'utilisation de ces équipements de travail.
- Être capable de les utiliser en toute sécurité et de maîtriser les techniques d'élingage.
- Évaluer les connaissances et savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite.

Public concerné

Toute personne amenée à utiliser ces équipements de travail, de manière régulière ou occasionnelle.

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte par la Médecine du Travail à la conduite des ponts roulants
- Être muni des Équipements de Protection Individuelle obligatoires adéquats

Moyens matériels et outils pédagogiques

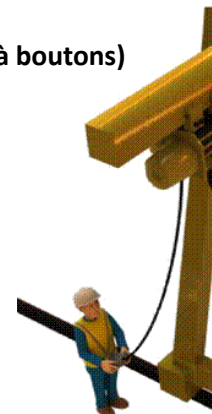
Ordinateur portable et vidéoprojecteur
Support de formation powerpoint
Projection de films et d'animations
Équipements de protection individuelle
Ponts roulants et moyens matériels conformes aux exigences de la Recommandation R423 de la CNAMTS.

Contenu du dossier de fin de formation

Feuille d'émargement par demi-journée
Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
Attestation de stage individuelle et avis du formateur
Autorisation de conduite pré-remplie

Commandes de Ponts Roulants

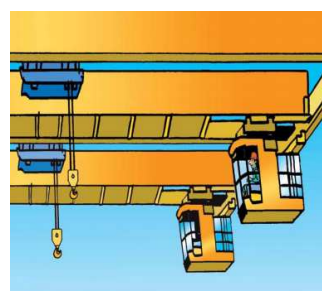
Commande au sol (boîte à boutons)



Commande au sol (télécommande)



Commande en cabine



Autres dispositifs

Palans, portiques et semi-portiques ...



PONTS ROULANTS ET TECHNIQUES D'ELINGAGE

Préparation à l'autorisation de conduite selon la R423 de la CNAMTS

Durées

- 7 heures en recyclage
- 14 heures en formation initiale

Programme

Formation Théorique

- Le contexte réglementaire applicable à la conduite des ponts roulants,
- La responsabilité du pontier,
- Les accidents du travail : statistiques et causes d'accidents,
- Les acteurs et organismes de prévention
- Classification des ponts roulants, caractéristiques et limites d'utilisation,
- Les différents organes et dispositifs de sécurité,
- L'utilisation des ponts roulants, le prise de poste,
- Les règles et techniques d'élingage,
- Les règles et consignes de conduite en sécurité,
- Le levage d'une charge,
- Les situations d'urgence,
- Les gestes de commandement,
- La signalisation de sécurité au travail,
- Les pictogrammes de manutention et symboles des produits chimiques,

Supports remis au stagiaire

- 1 stylo + 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant l'ensemble des connaissances qu'un opérateur doit posséder pour utiliser les ponts roulants en toute sécurité.



Application Pratique

- Vérifications et opérations nécessaires avant la prise de poste en fin de poste,
- Adéquation du pont roulant et des appareils de levage à l'opération de manutention envisagée,
- Réaliser les manœuvres de positionnement avec souplesse et précision,
- Elinguer la charge,
- Effectuer les différents mouvements décomposés/synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible,
- Maîtriser le balancement de la charge,
- Prendre et poser la charge en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication,
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances sous forme de QCM à l'issue de la formation théorique suivi d'une évaluation continue des savoir-faire lors de formation pratique :
 - Avis d'aptitude du formateur pour la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

Définition d'un pont roulant

- On désigne par « pont roulant » tout appareil possédant au moins une poutre horizontale se déplaçant le long de chemins de roulement, sur lequel est monté au moins un treuil électrique.

**Validité de la formation
préconisée : 5 ans**